



Termes de référence

Informations sur le poste

Titre du poste : Evaluator du Projet

Lieu d'affectation : Union des Comores

Durée : 6 jours à Moroni et 5 jours home-based pour la rédaction du rapport

Période : du 05 au 16 mars 2018

Contexte organisationnel

Le **Centre Européen d'Appui Electoral (ECES)** est une organisation non gouvernementale à but non lucratif et à vocation mondiale, basée à Bruxelles. La mission d'ECES est de promouvoir un développement démocratique durable, à travers des services de conseil et de soutien opérationnel pour la mise en place de cycles électoraux, en faveur des organes de gestion électorale et des organisations régionales et internationales. ECES œuvre pour le renforcement des capacités au niveau national, régional et international en facilitant les relations entre pairs, l'échange d'expériences, la collaboration Sud-Sud et le développement du leadership. Compte tenu de la nature cyclique du processus électoral, l'appui aux élections doit être intégré dans le cadre plus large du développement démocratique. Par conséquent, ECES travaille en étroite collaboration, non seulement avec les organes de gestion électorale, mais aussi avec les parlements nationaux, les partis politiques, les médias, les institutions judiciaires, ainsi qu'avec les organisations de la société civile des pays partenaires.

Dans le cadre du Projet d'Appui à la Crédibilité et à la Transparence Electorale (PACTE), ECES poursuit durant cette phase post-électorale, inscrite dans l'approche méthodologique du cycle électoral, l'objectif de contribuer au renforcement de la souveraineté électorale de l'Union des Comores à travers la consolidation des compétences techniques et opérationnelles aux institutions chargées des élections.

Le projet PACTE III - Comores

Le projet de transfert de capacités et d'appropriation des outils en matière électorale (PACTE III) a démarré le 23 mars 2017 et il prend fin le 23 mars 2018. Il a comme objectif global de contribuer au renforcement de la souveraineté électorale de l'Union des Comores à travers la consolidation des compétences techniques et opérationnelles aux institutions chargées des élections. Plus spécifiquement il y a trois objectifs spécifiques :

- (i) Contribuer au renforcement du cadre légal des institutions chargées des élections ;
- (ii) renforcer les capacités des institutions chargées des élections en matière électorale et
- (iii) de consolider les capacités et ressources techniques des institutions chargées des élections.

Sept (7) sont les résultats attendus :

- (i) Un cadre légal des élections unifié et réformé est mis à disposition des institutions de l'Etat ;
- (ii) le cadre légal des médias en matière électorale est amélioré et mis à disposition des institutions de l'Etat ;
- (iii) un Comité de Coordination inter-institutionnelle est mis en place et il est opérationnel ;
- (iv) un Fonds de consolidation des acquis de la démocratie est mis en place et il est opérationnel ;
- (v) les capacités fonctionnelles –stratégiques, budgétaires, opérationnelles- des organes électoraux sont renforcées ;
- (vi) des études techniques –stratégiques, budgétaires, opérationnelles- sont mises à disposition des institutions chargées des élections et
- (vii) les sièges du CNTDE et du CNPA sont réhabilités et opérationnels.



Objectifs de la mission d'évaluation

L'objectif de l'évaluation finale est d'analyser les performances et les résultats du projet PACTE III en tenant compte aussi bien de ses objectifs que de la pertinence de ses activités et du contexte de sa mise en œuvre. L'évaluation vise également à identifier les principales leçons apprises et les recommandations pour une éventuelle suite du projet afin d'assurer la pérennité des actions entreprises. Il s'agit également de déterminer si le projet a été mis en œuvre d'une façon efficace et efficiente. Ainsi, l'évaluation sert à vérifier si les différentes composantes du projet ont été exécutées conformément aux conditions stipulées et si les résultats attendus ont été atteints. A ce propos, l'évaluateur rencontra tous les interlocuteurs pertinents, les bénéficiaires du projet, les partenaires de mise en œuvre et le bailleur de fonds, pour la collecte des informations nécessaires à la réalisation du rapport d'évaluation externe.

Services demandés et approche méthodologique

L'évaluateur du projet doit exécuter l'évaluation en conformité avec les lignes directrices de la Gestion du Cycle de Projet et de la méthodologie d'évaluation de la Commission européenne. L'évaluation se basera sur une approche participative qui inclue les différents bénéficiaires et acteurs impliqués dans le projet et elle se fera en conformité avec les principes pour l'évaluation de l'aide au développement du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Il s'agit ainsi d'évaluer le projet selon les principes suivants :

Pertinence	Dans quelle mesure les objectifs du projet correspondent aux priorités et aux politiques du groupe ciblé, des partenaires et du bailleur du projet et est-ce que les activités menées et les résultats observés sont-ils compatibles avec la finalité globale et l'impact escompté ?
Efficacité	Dans quelle mesure les objectifs du projet ont été réalisés et quelles ont été les principales raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des objectifs ?
Efficienc	Dans quelle mesure les ressources (humaines, matérielles et financières) mises à disposition ont été utilisées de manière appropriée pour atteindre les objectifs préconisés ?
Impact	Quelles sont les conséquences/effets (positifs et négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non) du projet et comment s'expliquent-ils? L'évaluation doit prendre en considération les résultats souhaités et les résultats involontaires, de même que les impacts positifs et négatifs de facteurs externes, tels que le contexte politique et électoral, les conditions financières, etc. Quel changement concret l'activité concernée a-t-elle apporté aux bénéficiaires ?
Visibilité	Dans quelle mesure les bienfaits résultant du projet perdurent-ils après la finalisation du projet et l'arrêt du financement ? Quels sont les principaux facteurs qui influent sur la viabilité ou la non-viabilité du projet?

En ligne avec ce qui précède : L'évaluateur, après avoir rencontré les principaux interlocuteurs, les bénéficiaires du projet et les partenaires de mise en œuvre et avoir échangé avec eux, produira un rapport en anglais analysant



les résultats obtenus dans le cadre de l'intégralité de la mise en œuvre du projet, mettant en relief les enseignements tirés au cours de son exécution et préconisant des recommandations relatives à la performance, impact et viabilité. Le rapport inclura également une analyse du degré d'appropriation des actions par les bénéficiaires et les partenaires concernés et identifiera des recommandations pour une appropriation optimale de ce genre de projet.

Un projet de rapport d'évaluation doit être soumis et discuté en plénière avec l'équipe de l'unité de gestion du projet à la fin de la mission sur le terrain.

Le rapport doit par ailleurs, mettre en exergue les aspects liés :

- Au développement et transfert des capacités ;
- À la pérennisation des acquis des bénéficiaires ;
- À l'innovation de l'intervention et la valeur ajoutée dans la réalisation du cycle électoral ;
- À la prise en compte de la dimension genre ;
- À l'identification d'activités additionnelles potentielles pour de futurs projets aux Comores dans le domaine électoral et de la démocratisation.

Le rapport doit être rédigé en français.

Compétences

- Autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation;
- Esprit d'analyse et de rigueur scientifique;
- Solides capacités d'analyse et de synthèse des situations;
- Aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de pro activité;
- Aptitude à communiquer de façon efficace avec les différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet ainsi qu'avec les bénéficiaires ;
- Capacité à planifier et à organiser les tâches;
- Excellente capacité rédactionnelle
- Sensibilité à l'objectif spécifique du programme et adhésion aux principes et valeur d'ECES

Diplômes et expérience

Education

Un diplôme universitaire en sciences sociales, droit, relations internationales

Expérience

- Plus de 8 (huit) années d'expérience dans le domaine de coopération au développement et dans la mise en œuvre de projets de démocratisation;
- Connaissance du domaine de l'évaluation avec une expérience préalable d'évaluation de projet d'assistance et d'observation électorale;
- Connaissance approfondie des questions d'assistance et d'observation électorale ;
- Maîtrise de la Gestion du Cycle de Projet et de l'approche du cadre logique.



Langues

- Avoir une excellente maîtrise de la langue française autant écrite que parlée